

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 94 (1949)
Heft: 12

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INFORMATIONS

Le colonel commandant de corps Borel quitte le 1^{er} C. A.

Après avoir commandé le premier corps d'armée pendant huit ans, le colonel Borel prend sa retraite le 31 décembre. La *Revue militaire suisse* ne saurait laisser se tourner cette page de la vie militaire romande sans souligner l'événement d'un mot de sympathie et de gratitude.

Il ne s'agit pas ici de retracer les étapes d'une carrière nette et rectiligne qui a accumulé les galons et les hautes charges à une allure de steeple-chase. Laissons aux agences de presse le soin de dater ses brevets successifs et marquons simplement quelques traits de cette physionomie si caractéristique.

Le colonel Borel n'est pas de ceux dont l'apparition à la troupe passe inaperçue. Son regard inquisiteur et perçant scrute tout et chacun. Ce soldat, ce chef, qui ne recherche aucune popularité, redresse d'un mot incisif tout ce qui trahit le moindre laisser-aller. Il veut qu'on se donne à sa mission comme il se donne à la sienne. Aussi son arrivée est-elle parfois attendue avec une certaine tension ; c'est le moment où, dans les Ecoles centrales, les élèves apprennent fiévreusement le nom des robes de leurs chevaux, car lors de l'inspection équestre d'une classe, il ne s'agit pas d'ignorer si telle monture est « isabelle » ou « rouanne » !

Cependant cette impression... rafraîchissante disparaît bien vite, car on se sent en présence d'un officier profondément humain, qui aime la troupe et la comprend, qui ne se fait pas une image théorique du soldat, mais pressent instinctivement toutes ses réactions. Il s'intéresse très spontanément non pas seulement à l'activité militaire, mais à l'existence civile de ses subordonnés et, à cet égard, il est servi par une extraordinaire mémoire. Aussi emporte-t-il avec lui l'attachement vivace de ceux qui ont servi sous lui, et tout particulièrement de ceux qui ont appartenu à ses états-majors.

D'autre part, on trouve en lui à la fois un entraîneur et un éducateur.

Entraîneur, combien il le fut, surtout dans ses jeunes années, par l'ardeur de son tempérament, par son goût du mouvement ! Avec lui, une reconnaissance à cheval prenait vite le tempo d'une chasse, où sa suite était éclaboussée par les mottes que projetait le galop de son coursier. Dans le service en général, rien ne lui déplaisait tant que la stagnation ou le rabâchage.

Educateur, il l'a été sans pédanterie, presque clandestinement. Son influence, en tactique, s'est toujours exercée dans le sens de la simplicité et de la clarté ; dans les rédactions d'ordres il exigeait un véritable concentré. Il s'entendait merveilleusement à faire travailler ses subordonnés, tout à la fois pour se décharger sur eux en gardant son esprit libre et pour les former à leur ouvrage.

C'est ainsi qu'il a tracé dans notre armée un sillon profond. Dans le domaine de la doctrine, c'est lui qui, comme capitaine, par une conférence mémorable faite dans plusieurs sections de la Société des officiers, a, le premier, préconisé les patrouilles de chasse, qui font maintenant partie de notre patrimoine tactique. Puis, comme commandant des Ecoles centrales II, combien de futurs commandants de bataillon ou de groupe a-t-il marqués de son esprit critique et clairvoyant, les détournant de toute inutile complication ! Enfin, parmi les nombreux officiers qui, par une radieuse journée du printemps 1941, assistaient à la critique de manœuvres de la deuxième division, au sommet du Vully, qui ne se souvient de sa fulgurante intervention contre les exagérations de l'éducation formaliste des recrues ? Tôt après, il acquit aisément le Général à cette idée et c'est à leur influence heureusement conjuguée que l'on doit la mort du ridicule langage « staccato ».

Le colonel Borel éprouve sans doute quelque mélancolie à déposer son commandement ; mais à regarder l'œuvre accomplie, il peut avoir de la fierté.

Col. div. DU PASQUIER.



Le colonel commandant de corps
Jules Borel prend sa retraite le
31 décembre 1949.

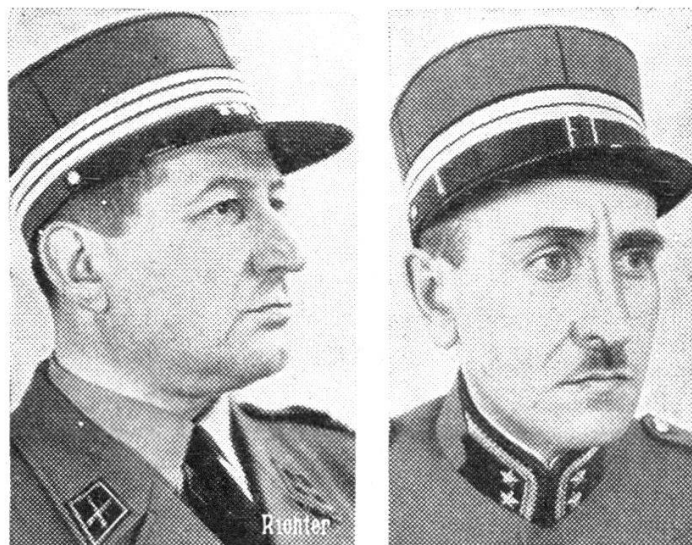


Le colonel-divisionnaire **Marius Corbat**, commandant de la II^{me} division, promu colonel commandant de corps, prendra le commandement du premier corps d'armée.

Le colonel-divisionnaire **Karl Brunner**, sous-chef d'état-major du front, prendra le commandement de la II^me division.



Le colonel **Jakob Annasohn**, promu colonel-divisionnaire est nommé sous-chef d'état-major du front à l'état-major général.



Le colonel **Robert Friek**, chef du service de renseignements à l'EMG, s'occupera des Ecoles d'officiers d'infanterie en Suisse romande, comme remplaçant du chef d'arme de l'infanterie. Il sera remplacé au service de renseignements à l'EMG par le colonel **Charles Daniel**, jusqu'à maintenant attaché militaire à la Légation suisse, à Ankara.